

LE TOURISME

L'IMPORTANCE DANS L'ÉCONOMIE

M. Gérald Comeau (South West Nova): Monsieur le Président, c'est la Semaine nationale du tourisme. C'est le moment de louer le travail accompli par les travailleurs de l'industrie du tourisme, cinquième industrie nationale en importance, qui pourrait bien devenir notre deuxième secteur industrialisé en l'an 2000.

A la fin de l'an dernier, le tourisme était notre troisième source de rentrées de devises étrangères. C'est une industrie de main-d'oeuvre qui emploie 600 000 Canadiens. D'autres emplois sont indirectement créés par les dépenses engagées au chapitre du tourisme. Ce dernier influe également sur le développement régional et stimule la croissance économique dans les régions les moins industrialisées du pays.

Le tourisme a doublé depuis 10 ans. Statistique Canada rapporte qu'au cours des 11 premiers mois de 1987, le nombre de touristes étrangers qui sont venus au Canada a atteint des records. La raison en est fort simple. Notre pays est devenu une destination très prisée des voyageurs étrangers.

* * *

L'IMMIGRATION

LE CONSEIL CONSULTATIF DU STATUT DE RÉFUGIÉ—
L'ANNULATION D'UNE DÉCISION

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall), sur l'ordre du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), est en train de fausser l'esprit de la Loi sur l'immigration, de la discréditer auprès du public et des milieux juridiques.

La ministre a rejeté une recommandation légale des membres hautement qualifiés du Conseil consultatif du statut de réfugié qu'elle a, d'ailleurs, carrément mis à la porte pour avoir fait leur travail dans le respect de la loi. Elle a ensuite pris l'avis de bureaucrates qui n'ont ni les qualifications ni l'autorité ou l'expérience nécessaires pour déterminer le statut de réfugié.

D'ailleurs, elle a tenté d'appliquer une partie des dispositions du projet de loi C-55 qui n'a pas encore été adopté par le Parlement en prétextant une accusation vague et non fondée pour refuser à M. Santokh Singh une audience impartiale à laquelle il avait droit.

C'est donc à cause d'elle que le président national et d'autres membres influents de la section de l'immigration du Barreau canadien ont boycotté le Comité consultatif du statut de réfugié.

Je prie donc la ministre de renverser cette décision injuste, prise au mépris de la loi, ou alors de démissionner.

Article 21 du Règlement

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ADMISSIBILITÉ D'UN VIOLEUR À UNE LIBÉRATION
CONDITIONNELLE

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, un article publié hier à la une de la *Gazette* de Montréal explique pourquoi le crime sévit encore au Canada, et devrait rassurer les âmes sensibles qui se soucient davantage du criminel que de sa victime. Un repris de justice sadique, âgée de 32 ans, qui a violé des femmes sous la menace d'une arme à feu, a été trouvé coupable de 22 infractions dont la séquestration, l'utilisation d'une arme, le vol, l'agression sexuelle et l'agression physique. Certaines de ses victimes risquent de ne jamais retrouver leur équilibre mental.

«Ces crimes polluent la vie de la collectivité», a déclaré le juge en condamnant à un total de 123 ans de détention ce criminel qui a déjà fait 19 ans de prison. Saviez-vous, monsieur le Président, que, en vertu du système pénal actuel, cet homme pourra bénéficier d'une libération conditionnelle dans sept ans? Pourquoi devrait-on jamais relâcher une personne dont le casier judiciaire est aussi chargé?

* * *

● (1405)

[Français]

L'AÉROSPATIALE

LA PART DU QUÉBEC

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, lorsque le gouvernement conservateur a annoncé sa participation à la station orbitale dans le cadre du projet spatial du gouvernement américain, le ministre de l'Industrie et du Commerce avait annoncé que la répartition des retombées économiques et de la création d'emplois serait égale entre le Québec et l'Ontario, soit 35 p. 100 pour chacun.

De plus, depuis des mois et même deux ans, ce gouvernement conservateur donne l'impression et tente de faire accroire aux Montréalais que l'Agence spatiale serait implantée à Montréal. On lit ce matin que le Centre de recherche a déjà accordé des contrats, et les contrats les plus importants, au niveau de la recherche spatiale. Et malheureusement, contrairement aux promesses, le Québec se voit attribuer seulement 26 p. 100. Encore une fois, monsieur le Président, le gouvernement conservateur n'a pas respecté ses promesses à l'endroit des Québécois.